



Comité de Seine Saint Denis

Football

Saison 2012 / 2013



N°8 du 29 Mai 2013

16 avenue Paul Eluard – 93000 BOBIGNY
Tél : 01.48.31.12.59. – Fax : 01.48.32.99.13
Adresse mail : fsgt93@wanadoo.fr
www.fsgt93.fr

Présents : Philippe COUVIDOU (ASEP/BAUER) - ALAHARAJA Suthar (FC BRUYERE) - TURKULOVIC Dalibor, DIMITRIJEVIC Goran (LES TONTONS FLINGUES) - MBOUNGOU Ntsika (ASME EPINAY) - DERFOUFI Foued (CS VILLETANEUSE) -

Excusés : ORANGE PELE - AIR LIQUIDE - Alain JEUNEHOMME (FSGT 93)

CALENDRIER

La poule D se terminera en Juin.

Les terrains de la Courneuve ferment le 31 Mai 2013.

La programmation restante concerne donc les matches en retard et les finales de Coupes.

Pour les autres équipes, continuez de vous inviter et d'organiser des rencontres sur les terrains disponibles.

SAMEDI 8 et DIMANCHE 9 JUIN



TERRAIN MARYSE HILSZ
34 rue Maryse Hilsz
75020 Paris

Le NATIONAL 7 se déroule sur les terrains de la Porte de Montreuil.
Accès métro Station Porte de Montreuil par la ligne 9.

Samedi 14h : BARCA / MONACO –

Ce n'est pas une affiche de Coupe d'Europe, c'est bien une rencontre de FOOT A7 !

Et sur le terrain à côté se tiendra la rencontre :

**entre JEUNES ESPOIRS – CS MEMBROLLAIS TOURS,
toujours à 14h.**

FINALE SUR LE MEME TERRAIN DIMANCHE 15H

ET pour jouer c'est le SAMEDI 8 JUIN à la COURNEUVE :



UNISSONS-NOUS et RESISTONS!!!
Construisons ensemble un stade pour Gaza

RENCONTRE FOOT A 7

20 équipes auto-arbitrées

SAMEDI 8 JUIN 2013 à 9H00

STADE GEO ANDRE à LA COURNEUVE

124, rue Anatole France - Station T1 « Géo André »

Concert en soirée

Animations – Restauration

Vente de produits palestiniens

Avec la présence de **Mahmoud SARSAK**
Joueur de l'équipe nationale palestinienne.

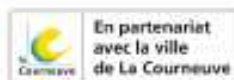
Mahmoud a passé 3 ans en prison,
libéré suite à 92 jours de grève de la faim et de
mobilisation internationale

Inscriptions : 5 €

Informations et réservations : 06.66.48.60.48

Facebook : Solidarite Palestine 93

Email : solidaritepalestine93@gmail.com



LITIGES

Pas de rapport nouveau pour cette séance. Première fois de la saison !

LES TONTONS FLINGUES : *suite à convocation (voir bulletin précédent) l'équipe est présente.*

La commission écoute les équipes du groupe C1 présentent. Les rapports sont excellents, le groupe était intéressant cette saison et relativement homogène.

De plus un observateur s'est rendu sur un terrain où jouait l'équipe. Excellent comportement de l'équipe, avec même une pointe de bonne humeur (match perdu 2-0).

L'équipe n'ayant pas de terrain prend des contacts pour des rencontres amicales.

Une demande de l'équipe LA MANNSCHAFT : *qui s'interroge d'avoir eu match perdu en ayant envoyé une feuille de match avec un score de 3-3.*

Réponse : Lorsque les équipes n'ont pas le même score s'applique :

- *Convocation des équipes en litiges*
- *Traitement devant l'ensemble de la commission (on ne convoque pas les équipes une à une avant de les faire sortir pour prendre la décision)*
- *Application de la décision commune.*

Dans ce cas précis, rappelons que l'équipe a été convoquée une première fois. Elle avait un match programmé le mardi, aucun représentant ne pouvait se présenter. La commission et l'équipe adverse ont accepté de reporter le litige au mois suivant. L'équipe ne s'est pas non plus présentée, la commission a tout de même traité le litige (voir le bulletin précédent).

ESPRIT

Suite aux bulletins précédents, des questions sur l'Esprit du Foot A7 reviennent parfois.

Rappelons qu'il fait partie intégrante du règlement (partie 7). Il concerne notamment la manière de traiter l'autoarbitrage (partie 6) qui gère principalement les Fautes (partie 5).

Le Foot A7 est un concept où tout n'est pas formalisé, tout n'est pas écrit, ce sont les comportements qui sont importants.

La différence entre le Fair-play et l'ESPRIT ?

Pour faire court on peut dire qu'avec le Fair-play on dit « ce n'est pas grave » lorsque l'on subit une faute. L'Esprit c'est de ne pas faire cette faute.

LOGOS DE CLUBS

Toutes les équipes s'identifient par un nom. En Foot A7 on a souvent un nom original, qui a fait l'objet d'une réflexion. Certains CLUBS ou équipes ont même un logo. Parfois ils l'utilisent sur leur maillot (à l'inverse beaucoup d'équipes n'arrivent pas à avoir un maillot identique et portent les couleurs de clubs pros, parfois du bout du monde !). Merci d'envoyer votre logo, nous les publierons dans le bulletin.

Pour ouvrir nous présentons celui d'un club qui est depuis longtemps en FSQT...



TARIF DES LICENCES 2013/2014

	COTISATIONS	ASSURANCES	TOTAL
Adulte né en 94 et avant	29.75 €	2.80 €	32.55 €
Jeune né entre 95 et 98	24.08 €	2.80 €	26.88 €
Enfant né en 99 et après	15.40 €	2.80 €	18.20 €

ACCUEIL ET DECOUVERTE DE LA F.S.G.T.

Carte Initiative Populaire

2.35 €

Elle est valable de 1 à 3 jours consécutifs, même en semaine.

Dans la saison, cette forme d'adhésion ne pourra être utilisée que 3 fois au maximum par la même personne. Les modalités d'utilisation restent sous la responsabilité des comités FSGT.

<u>Carte 4 mois tous sports</u>	
Adulte né en 1994 avant	15.30 €
Jeune né entre 1995 et 1998	12.80 €
Enfant né en 1999 et après	9.30 €
Carte F.S.G.T. (sympathisant)	9.78 €

AFFILIATIONS SAISON 2013/2014

CATEGORIE	AFFILIATIONS/SPA
1	70.05 €
2	134.45 €
3	411.65 €
SAISONNIERE	44.55 €

L'affiliation est annuelle (saison sportive ou année civile) ou saisonnière (6 mois). Elle prend effet à la date de validation par la Fédération à condition d'être accompagnée par la prise obligatoire de 3 licences maximum (article 12 du Règlement Intérieur FSGT, adopté à l'A.G. Extraordinaire du 11 Novembre 2007).

Un abonnement à la revue Sport et Plein Air (SPA) par club est inclus dans l'affiliation.

Selon la nature du club :

Catégorie 1 : Petite association locale ou d'entreprise, peu structurée, en création...

Catégorie 2 : Association structurée, participant régulièrement aux activités FSGT

Catégorie 3 : Association omnisports locale ou d'entreprise, avec plusieurs sections...

Catégorie 4 : Association participant aux activités saisonnières de la FSGT (6 mois).